

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale  
de la gendarmerie nationale*

**Décision n° 22167 du 6 mai 2020 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général des organismes centraux – branche « secrétariat »**

NOR : INTJ2010526S

Le ministre de l'intérieur,  
Vu le code de la défense ;  
Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;  
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;  
Vu la décision n° 21443 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1930007S) ;  
Vu la décision n° 80611 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1930020S),

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> juin 2020 :  
**Dellinger Déborah** NIGEND : 236 273 NLS : 8 081 377

Article 2

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> juin 2020 :  
**Palka Romain** NIGEND : 353 271 NLS : 8 143 438

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 6 mai 2020.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le général, sous-directeur  
de la gestion du personnel,*  
L. LE GENTIL